

DIRECTEUR.TRICE DES SERVICES TECHNIQUES

MISSION PRINCIPALE

Encadrement et animation du personnel de l'ensemble des services techniques.
Participation à la définition et à la mise en œuvre des politiques en matière de gestion des déchets, infrastructure, et voirie.
Analyse stratégique.

Activités	Compétences mobilisées
<p>Missions principales :</p> <p>1) Direction et Gestion du pôle déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manager le responsable du service collecte et déchetteries. • Piloter le service de prévention des déchets. • Gérer le budget du pôle déchets, optimiser les coûts et les ressources. • Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des déchets de la collectivité, piloter le PLPDMA. • Être le garant de la mise en place des actions de sensibilisation et de communication auprès des usagers. • Assurer le suivi des contrats avec les prestataires de services (collecte, traitement, valorisation). • <p>2) Direction et gestion des services techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier, organiser et coordonner les activités des services techniques (voirie, bâtiments, espaces verts, entretien, maintenance, etc.). • Manager les équipes des autres services techniques, assurer leur encadrement et leur développement professionnel. • Gérer le budget des services techniques, optimiser les coûts et les ressources. • Assurer la maintenance et l'entretien du patrimoine de la collectivité. • Piloter les projets d'aménagement, d'infrastructure et de voirie. • <p>3) Expertise et conseil :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une expertise technique et réglementaire aux élus et à la direction générale. • Assurer une veille technique et juridique sur les évolutions des normes et des technologies. • Participer à l'élaboration des documents de planification (PLU, PCAET, etc.). • Représenter la collectivité auprès des partenaires institutionnels et techniques. • <p>4) Sécurité et environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au respect des règles de sécurité sur les chantiers et dans les ateliers, et les déchetteries. • Mettre en œuvre des actions de prévention des risques professionnels. • Intégrer les enjeux environnementaux dans les projets et les activités des services techniques. • Assurer une veille réglementaire en matière d'environnement, infrastructure et voirie. <p>Toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement du service public (y compris le remplacement d'agent indisponible)</p>	<p>Savoirs</p> <p>Capacités d'encadrement et de management d'une équipe pluridisciplinaire et à effectif important Techniques et outils de planification, de gestion et d'organisation de l'activité Capacité d'approche financière du fonctionnement du service Connaissance de la gestion des déchets et du matériel de collecte Connaissance de la gestion des services techniques Connaissance des marchés publics Maîtrise de l'outil informatique Règles et consignes d'hygiène et sécurité Connaissance de l'environnement d'une collectivité territoriale.</p> <p>Savoir-faire</p> <p>Organiser, planifier Assister et conseiller Déléguer Anticiper Faire face aux imprévus</p> <p>Contrôler Evaluer Aptitude à la négociation et à la communication</p> <p>Savoir être</p> <p>Réactif Rigoureux et méthodique A l'écoute, disponible Force de proposition Responsable</p> <p>Soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires Capacité de travailler en équipe et en transversalité</p> <p>Caractéristiques particulières</p> <p>Permis B exigé Horaire variable et pic d'activité en fonction des obligations de service, et/ou à la demande de la direction ou de l'autorité territoriale. Respect stricte des règles de confidentialité et de discrétion. Travail sur écran et sur le terrain.</p> <p>Relations du poste</p> <p>Interne : l'ensemble des agents de l'intercommunalité, de la direction et des élu.e.s. Externe : Usagers, prestataires, associations, communes, SYTTOM, partenaires institutionnels.</p> <p>Situation statutaire du poste Temps de travail</p> <p>Temps complet – sur 4,5j ou 5j /semaine – Télétravail ponctuel. Résidence administrative : Centre technique à Argentat-sur-Dordogne Grade mini : Technicien principal 1^{ère} classe Grade maxi : Ingénieur principal</p> <p>Situation dans l'organigramme</p> <p>Directeur Général des Services</p> <p>↳ Directeur des services techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Chef de service collecte et des déchetteries ↳ Agents du service prévention des déchets ↳ Agents des autres services techniques /Infrastructure /VRD